

RAPPORT AUX CONSEILS

CONSULTATIFS ET PORTUAIRES

3 T 2017

Table des matières

1.	Bilan activité technique	2
1.1	Pêche.....	2
1.2	Plaisance	3
1.3	Aire de Carénage.....	4
2.	SITUATION DES INVESTISSEMENTS.....	5
2.1	LA TURBALLE	5
a.	Hangar Garlahy	5
b.	Réfection pieux bassin plaisance	5
c.	Machine à laver les bacs	5
d.	Conséquences de la tempête Zeus	5
e.	Litiges en cours	6
f.	Travaux divers depuis fin mars	6
g.	Liste des Investissements La Turballe 2017	6
2.2	Situation dossier Eolien	7
2.3	Dossier Eolien Flottant.....	7
3.	LE CROISIC.....	7
3.1	Curage du pont du 8 mai	7
3.2	Raccordement fibre optique.....	8
3.3	Ponton A sur pieu	8
3.4	Réhabilitation pontons estacade	8
3.5	Alimentation eau et électricité ponton Lénigo.....	8
3.6	Chambre froide négative	8
3.7	Machine à Glace.....	8
3.8	Modernisation distribution Glace.....	9
3.9	Travaux divers.....	9
3.10	Travaux en cours.....	9
3.11	Travaux en cours d'étude	11
3.12	Liste des Investissements Le Croisic 2017	11
4.	MODIFICATIONS DES CONDITIONS D'ACHAT SOUS CRIEE	12
5.	Point sur dossier VALPECHE.....	12
6.	Point sur les taxes foncières et leur impact sur les barèmes 2018	13
7.	SITUATION FINANCIERE (estimé au 30 septembre 2017).....	14
8.	Projet de barème 2018 (joints).....	15
8.1	Le Croisic	15
8.2	La Turballe.....	15
9.	Amendement du règlement intérieur	16
9.1	Le Croisic	16

1. Bilan activité technique

1.1 Pêche

Ce rapport présente les tonnages et les valeurs des produits de la mer commercialisés sous les deux criées de Loire Atlantique au 31 octobre 2017.

Mois de : **octobre 2017**

Résultats à fin : **octobre 2017**

	Tonnage (T)	Valeur (X 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	219	1 282	5,85
<i>La Turballe</i>	1 029	2 779	2,70
Saeml	1 248	4 061	3,25

2017	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	1 639	11 720	7,15
<i>La Turballe</i>	7 971	20 255	2,54
Saeml	9 609	31 975	3,33

% 2016	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	23,2%	10,5%	-10,3%
<i>La Turballe</i>	4,9%	6,9%	1,9%
Saeml	7,7%	8,0%	0,3%

% 2016	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	5,5%	2,8%	-2,5%
<i>La Turballe</i>	-0,7%	-9,7%	-9,0%
Saeml	0,3%	-5,4%	-5,7%

Commentaires

La Turballe poursuit sa remontée statistique mais les chiffres confirment qu'un atterrissage sur les bases de 2015 se précise.

Au mois d'octobre, les ventes de sardines et de seiche expliquent les bons chiffres en tonnage et en valeur.

Un nouveau mois excellent pour la crie du Croisic avec une progression de 23 % de l'activité en tonnage et 10 % en valeur par rapport à octobre 2016.

Ce mois-ci ce sont les débarquements de crustacés (tourteaux et araignées), de coquille St Jacques, de bar, de pieuvre, de lieu de ligne et de crevettes qui tirent les chiffres vers le haut.

Au final, par rapport à 2016, le CA cumulé des deux criées ne recule plus que de 5 % à fin octobre pour un tonnage équivalent.

Les chiffres de la Saeml restent toutefois en progression par rapport à la moyenne de ces 5 dernières années :

Comparaison à la moyenne quinquennale à **octobre 2017**

% moyenne 2012 - 2016	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	13,9%	16,6%	2,5%
<i>La Turballe</i>	-0,8%	18,5%	-5,9%
Saeml	1,4%	4,6%	-5,7%

Les achats à distance ont atteint un nouveau record avec près de 63 % du tonnage et 60 % de la valeur au mois d'octobre.

A La Turballe, le manque d'espèces de masse ne favorise pas les achats par internet.

Analyses des achats à Distance

2017	Tonnage		Valeur	
	La Turballe	Le Croisic	La Turballe	Le Croisic
Jan	36,2%	51,5%	34,1%	44,7%
Fev	32,0%	50,3%	25,5%	46,6%
Mar	47,1%	45,3%	39,0%	38,8%
Avr	48,5%	41,1%	39,1%	33,0%
Mai	38,6%	40,7%	28,6%	34,8%
Juin	33,1%	42,1%	27,8%	35,6%
Juil	9,9%	38,9%	8,5%	33,3%
Août	5,4%	26,6%	5,4%	28,1%
Sep	13,5%	56,8%	14,4%	49,0%
Oct	12,5%	62,8%	16,1%	57,7%
2017	24,4%	45,6%	21,6%	39,3%
<i>rappel 2016</i>	<i>34,8%</i>	<i>47,6%</i>	<i>31,7%</i>	<i>40,3%</i>

1.2 Plaisance

Statistiques d'accueil des ports de Plaisance (fin oct 2017)

2016	Le Croisic	La Turballe	Saeml
Nb de bateaux	633	2 531	3 164
Nb de nuitées	4 415	6 084	10 499
CA (TTC)	49 818	89 938	139 756

2017	Le Croisic	La Turballe	Saeml
Nb de bateaux	610	2 676	3 286
Nb de nuitées	4 550	8 058	12 608
CA (TTC)	49 278	97 729	147 007

2017 % 2016	Le Croisic	La Turballe	Saeml
Nb de bateaux	-4%	6%	4%
Nb de nuitées	3%	32%	20%
CA (TTC)	-1,1%	9%	5%

LOIRE-ATLANTIQUE

pêche et plaisance

La saison 2017 a été sauvée grâce à une très bonne avant saison (+ 25 % de nuitée pour le Croisic en avril, mai et juin et + 55% pour le port de La Turballe).

En août, le Croisic a saturé ses capacités d'accueil dans les bassins mais n'a pas fait le plein de grand navire de passage sur le pool.

Au final, la Turballe progresse en nombre de navires, ceux-ci restant plus longtemps mais pour des tailles plus petites. Le Croisic reconduit sa saison 2016.

6 navires de Pornic ont pu bénéficier de nuitées gratuites sur les deux ports. 30 navires ont bénéficié de l'offre de stationnement gratuit durant l'été pour laisser leur place aux visiteurs (dont 27 à La Turballe).

1.3 Aire de Carénage

La Turballe

fin oct

Elévateur 32 T	2016	2017	2017/2016
Nombre de manœuvre	1049	1028	-2%
CA (€ HT)	157 191	158 730	1%

Elévateur 230 T	2016	2017	2017/2016
Nombre de manœuvre	231	198	-14%
CA (€ HT)	106 273	106 372	0%

CA Total (€ HT)	263 465	265 102	1%
------------------------	----------------	----------------	-----------

A fin octobre, l'activité de l'aire de carénage de La Turballe enregistrait moins de mouvements mais un chiffre d'affaire identique à celui de 2016 (stationnement moyen plus long des navires)

2. SITUATION DES INVESTISSEMENTS

2.1 LA TURBALLE

a. Hangar Garlahy

Les travaux se sont déroulés normalement au cours du second trimestre 2017. La dalle, la charpente sont achevés.

Les travaux ont repris en septembre pour une livraison prévue en fin d'année.

Le déplacement de la Tour aérofrigorifère aura lieu après Noël.

Début novembre, 792 K€ HT ont déjà été payé (environ 83 % du montant total).

Une visite d'informations du chantier a été organisé avec les syndicats des immeubles riverains de la zone technique (Phedra et Le Grand Large) sans observations particulières. Des aménagements visuels et sonores sont prévus pour minimiser l'impact de la tour sur son environnement.

b. Réfection pieux bassin plaisance

Un test de manchonnage d'un pieu va être réalisé avec l'assistance technique de la Ste ACCOAST à la rentrée 2017.

Le cahier des charges de l'appel d'offre a été envoyé à trois entreprises.

Ce test permettra de valider la restauration des qualités structurelles des pieux par une technique simple à mettre en œuvre et la moins onéreuse (manchonnage sur toute la hauteur des pieux).

Ce test est évalué à 25.000 € (y compris AMO)

c. Machine à laver les bacs

Des consultations sont en cours pour obtenir des devis d'aménagement de la machine actuelle afin :

- ☞ De permettre le traitement automatique des caisses de sardines
- ☞ De réduire les manutentions manuelles de caisses

L'une des solutions serait d'aménager la machine actuelle afin de lui permettre de traiter tous types de bacs (y compris les bacs TEPSA) de façon automatique. Pour cela, le dépileur et l'empileur automatiques devraient être remplacés pour un coût de 85.000 €.

La demande de subvention au FEAMP sera réactivée à réception des devis.

d. Conséquences de la tempête Zeus

60 m² de couverture isolante d'un toit de la criée se sont envolés. L'analyse des matériaux a démontré l'absence d'amiante ce qui va permettre d'engager des travaux de remise en état.

Le montant des travaux est estimé à 33.000 €. Des devis sont en cours de préparation.

Des provisions pour gros travaux ont été constitués pour cela.

e. Litiges en cours

- ☞ La demande de dédommagement d'un armement suite à l'immobilisation de l'élévateur a été classé sans suite.
- ☞ Le dossier du Conquest (épave en bois de 24 m en impayé depuis 24 mois) fait l'objet d'une procédure en référé pour essayer de faire partir cette épave du port. La demande de déchéance de propriété a été prise en compte par la préfecture qui nous demandé de notifier un arrêté de mise en demeure au propriétaire avant de pouvoir prononcer la déchéance de propriété .
- ☞ Une procédure judiciaire a été lancé contre le propriétaire pour obtenir le paiement des factures mais celui-ci reporte la faute sur son assurance.

f. Travaux divers depuis fin mars

- ☞ Aménagement d'un poste de saisie afin de pouvoir saisir 2 navires sur une même borne avec deux balances connectées pour 4.000 €
- ☞ Installation d'un nouveau poste de saisie pour 11.500 €
- ☞ Remise en état des vérins de direction et des pesons de l'élévateur à bateaux pour 8.500 €
- ☞ Installation de GPS sur tous les chariots élévateurs pour 18.000 €
- ☞ Remise en service borne accès parking plaisance pour 2.000 €
- ☞ Acquisition de 40 corps mort pour sécuriser le stockage des bateaux à terre pour 5.000 €
- ☞ Mise en service au 1^{er} janvier des sites intranet pour les ports de plaisance avec possibilité de règlement des factures de stationnement via internet sur les deux ports.
- ☞ Mise en ligne des vidéos faites par drone sur les ports

g. Liste des Investissements La Turballe 2017

Investissements La Turballe 2017	K€ (Prévu ou Réalisé)
Hangar Garlahy	950 K€ (P)
Test Manchonnage	25 K€ (P)
Aménagement Machine à laver les bacs	80 K€ (P)
Réfection toiture	33 K€ (P)
Plateforme capitainerie	10 K€ (R)

Réfection sol gare de marée	24.5 K€ (R)
Aménagement Borne de saisie	4 K€ (R)
Nouvelle borne de saisie	11.5 K€ (R)
GPS sur chariots	18 K€ (R)
Borne accès plaisance	2 K€ (R)
Corps mort	5 K€ (R)
Réfection peson élévateur	8.5 K€ (R)
Total	1.172 K€ (222 K€ hors hangar)

2.2 Situation dossier Eolien

La dernière réunion technique qui s'est tenue le 7 avril 2017 entre EDF, la Saeml et les pêcheurs a permis de dégager un accord de principe sur l'installation des navires de maintenance dans l'avant-port et un usage partagé du troisième ponton par les pêcheurs.

Six réunions téléphoniques entre le Département, la Saeml et EDF ont ensuite abouti à la finalisation d'un accord de réservation des espaces éoliens sur le port.

Ces accords ont été présentés à une nouvelle commission nautique locale le 21 juillet qui a pu les acter.

2.3 Dossier Eolien Flottant

La Société IDEOL OFFSHORE nous a contacté pour installer une petite base logistique durant la période d'expérimentation de leur éolienne flottante au large du Croisic.

Après analyse d'une proposition d'installation au Croisic, cette société a préféré maintenir une installation sur le port de La Turballe.

Une solution pourrait être trouvée pour installer leurs 2 conteneurs de 40 pieds en lieu et place des installations actuelles du chantier du hangar le long de nos chambres froides.

Une AOT leur serait délivrée sur la base du barème du port pendant une durée pouvant aller jusqu'à 4/5 ans.

3. LE CROISIC

3.1 Curage du ponton du 8 mai

La Préfecture nous a délivré l'autorisation d'effectuer les travaux et de claper en mer les sédiments le 20 juillet.

Le DCE sera envoyé aux entreprises en septembre pour des travaux prévus d'ici la fin d'année.

Le montant estimatif des travaux est de 50.000 € pour moins de 1.000 m3 de sédiment.

3.2 Raccordement fibre optique

La criée du Croisic a été raccordé à la fibre optique par Orange.

La Ste AUXCIS a réalisé le VPN entre les deux criées afin de sécuriser et d'accélérer les échanges entre les deux criées pour un montant de 11.000 €.

3.3 Ponton A sur pieu

L'avant-projet a été réalisé par le MO pour un montant estimé des travaux de 126.000 € dont près de 40 % en frais d'approche du matériel sur barge.

Compte tenu de ce montant, difficilement amortissable aux vues des niveaux de tarification, il a été décidé de mutualiser ce chantier avec celui de la rénovation de pieux du port de plaisance de La Turballe qui nécessitera l'amenée d'équipement flottant compatible.

3.4 Réhabilitation pontons estacade

Les travaux de remise en état des pontons de l'estacade se sont achevés le 14 juillet.

Des réserves ont été émises sur la qualité des amortisseurs de liaison entre les pontons et les guides de pieux suite à la rupture de deux d'entre eux 2 jours après leur remontage. Le fournisseur n'a pas respecté les consignes de fabrication à l'identique demandé par le prestataire.

Un remplacement de ces amortisseurs à l'identiques a été demandé au sous-traitant.

Le coût de cette opération atteint les 270 K€.

3.5 Alimentation eau et électricité ponton Lénigo

Le ponton est alimenté en eau et en électricité (4.000 €).

3.6 Chambre froide négative

Une chambre froide négative de 20 m3 a été installé dans l'un des boxes de la criée. Elle sera louée aux pêcheurs désireux de conserver de la boëtte congelée.

Montant de l'investissement : 12 K€

3.7 Machine à Glace

La société CESBRON a remporté notre appel d'offre pour la fourniture d'une seconde machine à glace de 5 T/J pour un montant de 43.2 €.

Cet équipement est opérationnel depuis le mois de juillet.

3.8 Modernisation distribution Glace

IL s'agit d'automatiser et de rationaliser la distribution automatique de glace aux usagers afin de mieux cerner sa consommation (et sa facturation). Ce projet a débuté en mars 2016 et il aura fallu 18 mois pour obtenir deux devis !

La commande a été passée à la Ste ACEMIA pour un montant de 74.000 € et un démarrage des travaux à la rentrée.

Des travaux d'isolation tour à glace (salle des machines partie haute de la tour & sortie fabrication de la 1^{ère} machine dans le silo) sont en cours

3.9 Travaux divers

- ☞ Vivier box n°11 équipé d'un refroidisseur d'eau de 6000w afin d'obtenir une température d'eau de mer constante à 4°C, même avec une température extérieure importante
- ☞ Les travaux de réfection de la toiture de la criée ont été engagés en régie et sont réalisés à 50%
- ☞ Divers travaux de maçonnerie pour 5.500 €.
- ☞ Un nettoyage partiel du quai de débarquement a permis de retirer une partie des moules fixées sur ce quai pour 8.000 €. Suite à un litige avec le prestataire, il reste à réaliser la même opération sur le quai de débarquement face à la criée.
- ☞ Acquisition d'un chariot élévateur neuf pour 21.000 €
- ☞ Acquisition de 5 chariots à bras pour 4.000 €
- ☞ Réfection des bornes d'entrée de la criée pour 4.000 €
- ☞ Divers équipements informatiques pour la vente (serveur, imprimantes, écran ..) pour 5.000€
- ☞ Installation d'une caméra live qui permet aux acheteurs à distance de suivre la vente en direct pour 1.000 €.
- ☞ Les pieux de l'estacade vont être recouverts d'une coiffe en silicone afin de stopper leur détérioration. Coût 10.200 €
- ☞ Récupération calibreuse de la Turballe en prévision du calibrage saison de sole au mois de janvier 2018. (Appareil non utilisé à la Turballe).
- ☞ Mise en service d'un deuxième chariot élévateur

3.10 Travaux en cours

LOIRE-ATLANTIQUE

pêche et plaisance

- ☞ Finalisation des bornes d'entrée principale, mise en place d'une nouvelle signalisation et remplacement des automates LOGO. ([Devis signé depuis juin](#)).
- ☞ Changement du serveur RX100 actuellement en service par un RX1330 puis un deuxième RX1330 en secours. (L'ensemble intégré avec le firewall & un onduleur dans une baie prévu en dimension rack) puis l'ensemble installé dans le local téléphonique où se trouve la fibre optique. ([Devis signé en Juillet](#)).
- ☞ Remplacement des boutons d'achat de la salle de vente ([en attente de devis](#)).
- ☞ Mise en place d'une pesée de secours amovible, positionnable en bout de convoyeur mise en ligne, et, raccordée au système de borne convoyeur.
- ☞ Réalisation par la société ACEMIA d'une distribution de glace automatique avec changement de l'automate en service et modification de la partie convoyage de distribution manuelle. ([Devis signé en Juin](#)) début travaux ([en Novembre](#)).
- ☞ Agrandissement du local distribution de glace sur la zone détail avec des panneaux isotherme.
- ☞ Remise en état du réseau d'assainissement créée prise en charge par le conseil général ([Commencement travaux début septembre](#)).
- Un décalage du tuyau principal par rapport au réseau communal a été décelé lors d'un contrôle de conformité. En cause l'affaissement d'une partie du quai devant les bureaux de la Criée.
- ☞ Remise en état porte d'accès chambre froide attente vente (décapage, peinture). ([Devis signé en juillet](#)).
- ☞ Décapage de la partie sud de la toiture avec changement d'ardoise et remise en état chéneaux si besoin.
- ☞ Peinture boiserie de fenêtres, situées au sommet de la toiture côté nord. ([Devis en attente](#))
- ☞ Mise en fonction d'un quatrième vivier indépendant de ceux en place avec froid, filtration, bulleur afin de conserver de l'appât vivant de bateau exerçant le métier de ligne. ([Devis en cours](#))
- ☞ Changement des deux portes extérieures bois (Atelier, Groupe froid chambre négative) ([Devis en cours](#))
- ☞ Changement des portes bois entrée principale Criée ([Devis en cours](#)),
- ☞ Changement de tous les barilletts de portes avec clés unique, donnant la possibilité d'ouvrir plusieurs portes. ([travaux en cours](#))

3.11 Travaux en cours d'étude

- ☞ Recherche de réduction de la consommation d'eau potable sur certain point d'eau disponible sur le port de pêche, par la mise en place d'un système d'électrovanne électrique pilotée par un dispositif à carte nominatif.
- ☞ Recherche d'un système de pulvérisation d'eau de mer à 5°C, afin d'améliorer la conservation de la langoustine vivante ; l'endroit choisi pour le moment est la chambre froide avec la porte jaune intérieur. Un accès extérieur dans le même principe que la chambre froide attente vente est en cours de réalisation. (Digicode & aimant)
- ☞ L'idée est de conserver le plus longtemps possible une langoustine bien vivante avant la vente puis après la vente pour des départs en expédition.
- ☞ Borne de sortie nouveau quai, même problème rencontré que celles de l'entrée principale, mais pas d'évacuation possible d'eau de pluie sur le réseau communal comme réalisé sur les bornes d'entrée principale. Amélioration en cours de réflexion.
- ☞ Résine de sol endommagé aux endroits de passage fréquent ainsi que le long du joint de dilatation halle à marée. Passage porte sectionnelle devant (Local bacs) ; ainsi que devant (Box n°7) ; sur la zone détail (terrasse en béton).
- ☞ Ravalement du bâtiment criée ; décapage au nettoyeur haute pression, rebouchage des imperfections à l'enduit gratté, puis peinture.

3.12 Liste des Investissements Le Croisic 2017

Investissements Le Croisic 2017	K€ (Prévu ou Réalisé)
Liaison VPN	11 K€ (R)
Curage pont 8 mai	50 K€ (P)
Machine à Glace	43 K€ (R)
Chambre froide négative	12 K€ (R)
Salle des ventes	6 K€ (R)
Travaux de maçonnerie	5,5 K€ (R)
Nettoyage quai	8 K€ (R)
Ponton Lénigo	4 K€ (R)
Chariots à bras	5 K€ (R)
Pontons estacade	270 K€ (R)
Réfection bornes entrée	4 K€ (R)
Matériel informatique	5 K€ (R)
Camera live	1 K€ (R)
Distribution Glace	74 KE (P)
Pieux estacade	10.2 k€ (P)

Chariot élévateur	21 K€ (R)
Total	501 K€

4. MODIFICATIONS DES CONDITIONS D'ACHAT SOUS CRIEE

Le Décret n° 2013-1073 du 27 novembre 2013 relatif à la mise en marché des produits de la mer a rappelé aux halles à marée qu'elles avaient obligation d'accepter l'entrée de nouveaux acheteurs même si ces derniers n'adhèrent pas à une association d'acheteurs.

Pour pouvoir se mettre en conformité avec cette disposition, la Saeml a entrepris de faire modifier ses logiciels de gestion de venets afin de pouvoir traiter plusieurs types d'acheteurs (adhérents d'association ou non).

En effet, depuis plusieurs années, les criées avaient transféré à une association d'acheteurs la gestion quotidienne des cautions d'achat de ses membres et le paiement des navires. Les outils informatiques mis en place par la Saeml avaient repris ce mode de fonctionnement.

Pour pouvoir accueillir des acheteurs hors association, il a été nécessaire de modifier ces outils pour pouvoir reprendre la main sur la gestion des cautions hors association et le paiement aux navires.

Les nouvelles versions logicielles sont en cours de test et les discussions avec l'association d'acheteurs pour le transfert de compétences sont prévues début septembre.

Le règlement d'exploitation des deux halles à marée a été mis à jour et leur règlement d'exploitation détaillera les modalités d'entrée de ces nouveaux acheteurs.

5. Point sur dossier VALPECHE

L'équilibre financier du projet valpêche était basé sur la valorisation des productions annuelles suivantes :

- ☞ 500 T de rejets récupérés dans le cadre de l'interdiction des rejets en mer
- ☞ 1.500 T de sardines achetées aux pêcheurs en complément de leur marché usine

Le compte de résultat prévisionnel faisait état d'un résultat positif de l'ordre de 90 K€ par an.

Depuis la mise en œuvre de la réglementation européenne sur l'interdiction des rejets en mer (janvier 2015), aucun poisson n'a été débarqué sur les ports français, l'administration avouant même son incapacité à mettre en application ce texte.

Sans ces apports, le compte de résultat du projet passe dans le rouge avec une perte annuelle nette de 100 K€.

Par ailleurs, la gestion du stock de sardine au sein de l'UE demeure incertaine puisque le CIEM (instance scientifique de proposition de TACS) a proposé le 14 juillet 2017 à la Commission

Européenne de limiter les captures de sardines à 30.759 T pour 2018, mettant ainsi en place des quotas sur cette espèce jusqu'à présent hors quota. Cette mise sous quota conduirait les pêcheurs à rechercher la meilleure valorisation possible pour leur sardine (donc vers les usines à 1 €/kg et pas vers le projet valpêche à 0.15 ou 0.20 €/kg).

Enfin, à fin 2017, soit quatre ans après le début du programme FEAMP, aucun financement n'a encore été mis en place au titre des articles dont relève le projet. La réalisation de cet investissement aurait donc dû passer la mise en place de prêts relais sur plusieurs mois voire plusieurs années.

Il est donc nécessaire, dans ces conditions, de maintenir le projet en sommeil.

Cependant, la Région doit lancer à mi-parcours du FEAMP un reformatage de sa maquette financière qui nous oblige à nous positionner sur le maintien ou non du projet à l'article 43.2 du FEAMP.

Compte tenu des éléments actuels, ce maintien ne semble pas possible et le projet Valpêche devra être représenté sur la prochaine enveloppe d'aide de l'UE, en 2020.

6. Point sur les taxes foncières et leur impact sur les barèmes 2018

Contexte

La 3e loi de finances rectificative 2012, relative à la méthode d'évaluation foncière des ports de plaisance est entrée en vigueur en 2015.

L'article 1501 du Code des Impôts fixe les montants forfaitaires des valeurs locatives des postes d'amarrage dans les ports.

Le décret n° 2014-1520 du 16 décembre 2014 précise les modalités d'application de la modulation des valeurs locatives dans les ports de plaisance. Selon un certain nombre de critères, la valeur locative de base (80 € par poste d'amarrage) peut, en effet, être majorée ou minorée de 40 %. Au Croisic et à La Turballe cette valeur est minorée de 40 %.

Résultat

Fin 2016, nous avons reçu les avis d'imposition sur les bases suivantes, avec un rappel sur 2015 :

Taxes Foncières et CFE Le Croisic			
	2015 avant rappel	2016	Evolution
CFE	9 795,00	23 798,00	143%
Taxes Foncières	12 544,00	31 392,00	150%

Soit une **augmentation de 150 % de la Taxe foncière et de 143 % de la CFE** pour le port de Plaisance du Croisic. En effet, la CFE est basée sur la valeur locative des ports....

L'administration fiscale ayant intégré dans son calcul les mouillages de Port Charly, du Pool et du

Grand Banc, nous avons mandaté un avocat fiscaliste pour obtenir une révision du nombre de mouillage concernés par cette augmentation des valeurs locatives.

Cette procédure ayant aboutie à un dégrèvement de 10 161 € pour la TF et de 7 702 € (en attente), l'augmentation de ces taxes à prévoir pour 2017 est de 15 K€ établie comme suit :

Taxes Foncières et CFE Le Croisic				
	2015 avant rappel	2016 après dégrèvement	Delta	%
CFE	9 795	16 096	6 301	+ 64.3 %
Taxes Foncières	12 544	21 231	8 687	+ 69.2 %
Total			14 998	

Comme nous l'avons annoncé aux différents conseils consultatifs depuis 2013, cette augmentation sera répercutée intégralement sur les barèmes des contrats annuels du port de plaisance du Croisic en 2018. Il faut noter que les augmentations de 2015 et de 2016 n'ont pas été répercutées aux usagers.

Rapportée au montant total des contrats annuels au Croisic (267 K€), l'évolution des taxes foncières et de la CFE va entraîner une augmentation de **5.6 % du barème des contrats 2018 au Croisic**.

De façon surprenant, la situation à La Turballe est totalement différente puisque l'augmentation de ces taxes n'a été que de 12 %, soit 2.040 € pour le port :

Taxes Foncières et CFE La Turballe

	2015	2016	Evolution
CFE	12 516	12 643	1%
Taxes Foncières	16 396	18 309	12%
Total	28 912	30 952	2 040

Rapporté au montant total des contrats annuels à La Turballe (337 K€), l'évolution des taxes foncières et de la CFE n'aura pas d'incidence sur les contrats 2018 à La Turballe.

En 2017, la Taxe foncière de port de plaisance a été confirmé à 21.603 €.

7. SITUATION FINANCIERE (estimé au 30 septembre 2017)

Le compte de résultat provisoire au 30 septembre est estimé comme suit :

Compte de résultat provisoire au 30 septembre 2017

	Pêche	Plaisance LT	Plaisance LC	Saeml
Total produits d'exploitation	3 378 242	497 501	412 021	4 287 764
Achats et Charges externes	1 915 996	79 043	89 560	2 084 599
Impôts & Taxes	118 384	30 812	60 591	209 787
Frais de Personnel	1 291 471	100 153	146 064	1 537 688
EBE	52 391	287 493	115 806	455 690
Dotations aux amortissements	187 139	13 035	18 275	218 448
Dotations aux dépréciations	0	0	0	0
Dotations aux provisions	0	0	0	0
Autres charges	39 370	17 963	1 086	58 419
Résultat d'exploitation	-174 117	256 495	96 446	178 824
Résultat financier	12 085	183	1 071	13 339
Résultat exceptionnel	9 776	1 700	21 774	33 250
Participation des salariés	31 540	4 180	2 280	38 000
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Résultat	-183 796	254 198	117 011	187 412

Ces chiffres sont inférieurs à ceux de 2016 (ce qui s'explique par une baisse de l'activité anchois) mais comparable à ceux de 2015.

8. Projet de barème 2018 (joints)

8.1 Le Croisic

Pour la pêche, seules les prestations ont été réévaluées de 1 % après 3 ans de stabilité. Pas de changement des taxes.

Pour la plaisance, comme il avait été annoncé lors du dernier conseil portuaire, les contrats ont subis une augmentation de 5.6 % suite à la réévaluation des taxes foncières du port du Croisic.

Les nuitées sur le pool ont été réduite de 2 € pour tenir compte de la différence de prestations avec les stationnements sur le port.

Pour les retraités de la pêche, la remise est passée à 75 % du tarif plaisance conformément aux accords de 2015.

Les autres tarifs ont été revalorisés de 1%.

8.2La Turballe

Les barèmes ont été réévalués de 1 % après 3 années de stabilité.

Certains tarifs ont été rajouté pour tenir compte de la réalité de l'activité économique comme un nouveau tarif de manutention de navires de plus de 20 M.

9. Amendement du règlement intérieur

9.1 Le Croisic

Le règlement intérieur du Port du Croisic est complété par les 3 articles suivantes :

Article 41 - Contrat à durée déterminée

Lorsqu'un plaisancier informe le port d'une absence de plus d'un an, son emplacement lui est conservé mais peut faire l'objet d'une affectation provisoire pour la durée de cette absence.

Le nouvel usager se voit attribuer un contrat avec échéance qui prend fin avec le retour du titulaire de la place avec un préavis de 6 mois.

Article 42 - Location hôtelière à poste

La location à titre onéreux des bateaux à poste (type location hôtelière) est totalement interdite.

En cas d'infraction, le contrat d'occupation pourra être résilié.

Article 43 - Location des emplacements du ponton « Pro »

La location des emplacements du ponton « Pro » situé place du 8 mai est réservée à des entreprises du nautisme dans la limite des places disponibles.

Les loueurs de navires devront fournir une attestation de leur code NAF (7721 Z) pour bénéficier de ces dispositions.